

Le parc naturel régional des Préalpes de Grasse lance une enquête



Photo : J. O

Saint-Vallier, commune du siège du PNR, accueillera une réunion début janvier pour débattre des ambitions du parc.

Près d'un demi-millier de socioprofessionnels ont été contactés par le syndicat de préfiguration du parc naturel régional des Préalpes de Grasse dans le cadre d'une enquête.

Cette action vise à dresser un bilan des attentes et des opinions en vue de la réalisation de la charte du parc naturel régional (P.N.R.) Ce document devrait être rédigé au printemps 2009 et servira de rail de guidage pour cette structure qui concerne une cinquantaine de communes de Saint-Jeannet, à l'est, jusqu'aux bords de la Siagne, à l'ouest.

Connaître l'opinion des socioprofessionnels

Créé avant l'été dernier, le syndicat mixte de préfiguration du P.N.R. a la charge de mettre sur pied les outils de cette entité environnementale d'envergure.

Françoise Dubois, la directrice du syndicat, explique : « *Depuis plusieurs années, les élus, les habitants, les socioprofessionnels et les associations réfléchissent au moyen de construire un projet ambitieux pour ce P.N.R. Un développement qui concilie à la fois les activités économiques, les besoins de la population, mais aussi la préservation de l'environnement. Nous avons besoin de connaître leur opinion sur certains points avant de passer à la rédaction de cette charte. Cette concertation avec les acteurs socioprofessionnels du territoire est essentielle. De la participation de ces personnes qui sont sur le terrain dépendra la qualité de l'avant-projet de charte.* »

Cinq thèmes sont proposés dans le cadre de cette enquête. Pour le premier point, les domaines d'intervention dans lesquels le P.N.R. devra intervenir en priorité, plusieurs réponses sont possibles, comme la préservation des espaces naturels, le développement des énergies renouvelables, mais également la gestion de la pression foncière et la maîtrise du paysage, ou la gestion du partage des usages des espaces de pleine nature, entre autres.

Dans leurs réponses, les personnes contactées peuvent également fournir un état des lieux reprenant les forces et les faiblesses du projet, les besoins qu'il devra couvrir.

Une réunion est prévue début janvier, à Saint-Vallier-de-Thiery au cours de laquelle un débat est prévu